

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 décembre 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. AYACHE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. BROCHERIEUX

OBJET

DE LA DELIBERATION

Communauté de l'Agglomération Dijonnaise - Rapport d'activités et compte administratif 2012 - Information du Conseil Municipal

Monsieur le Maire, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose:

Mesdames, Messieurs,

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit, en son article 40, repris par l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, que le président du groupement de communes adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le rapport d'activités présenté dresse un bilan des actions et événements de l'année 2012.

L'année 2012, au niveau du Grand-Dijon, a été marquée, principalement, par la mise en service des deux lignes de tramway. A l'heure des bilans, on ne peut que s'en réjouir. Ce chantier historique a été mené bien plus vite que prévu (avec plus de six mois d'avance) et dans le respect de l'enveloppe financière annoncée (400 M€). Et depuis le 1er septembre, le succès du tramway, T1 d'abord puis T2, ne s'est jamais démenti : les prévisions de fréquentations sont meilleures que celles qui avaient été avancées, avec plus de 75 000 passagers par jour sur les deux lignes. Dijon, qui fut une référence pendant de nombreuses années en matière de réseau de bus, a retrouvé toute sa place dans le palmarès des meilleurs réseaux de transport urbain. Ateliers tram, billettique, nouvelle agence en cœur de ville, flotte de bus hybride... Dijon montre l'exemple, à l'évidence. Notamment sur le plan environnemental : depuis l'été 2013, la plus grande partie des transports publics de l'agglomération est assurée sur un mode électrique .

Le tramway a changé la ville. Dijon offre un visage plus moderne, plus vivant, plus durable. Les avenues et les places ont retrouvé leur beauté. Le cœur de ville a été reconquis. L'ensemble des services du Grand Dijon ont contribué à ce succès, des affaires générales au droit des sols, de l'habitat au développement économique, de la communication à l'environnement. L'ensemble des agents ont participé à ce projet emblématique. Forts de cette expérience commune, ils vont continuer à relever un défi : positionner Dijon comme une métropole toujours plus rayonnante, attractive et douce à vivre. D'ores et déjà, de grands projets sont engagés : nouveau Musée des Beaux-Arts, grand stade, cité internationale de la gastronomie, nouveaux parcs d'activités Valmy III et éco parc Dijon-Bourgogne, écoquartiers Heudelet 26, Arsenal ou Jardin des maraîchers... Et ce en étroite collaboration avec les services de la Ville de Dijon en particulier, avec lesquels le Grand Dijon est engagé dans une démarche de mutualisation visant à améliorer l'efficacité du service proposé à la population.

Les temps forts suivants de l'année 2012 peuvent être rappelés.

- 27 janvier : arrivée de la première rame du tramway au centre de maintenance et d'exploitation de la rue des Ateliers en provenance de l'usine Alstom de la Rochelle ; le 16 février, cette rame quittera les Ateliers pour un premier tour d'essai le long de l'avenue Jean Jaurès, jusqu'à la station Monge ;

- 31 janvier : inauguration des premiers logements du quartier Hyacinthe Vincent ; le groupe SNI (Société Nationale Immobilière), premier bailleur de France, a réalisé 190 logements dont 138 logements locatifs sociaux sur le site de l'ancien hôpital militaire Hyacinthe Vincent, dans le cadre du plan national de mobilisation des terrains publics à des fins de production de logements ; à terme, ce nouvel écoquartier comptera plus de 500 logements ;

- 9 février : un plan climat-énergie pour le Grand Dijon ; entreprises, associations, collectivités..., près de 86 acteurs locaux signent le plan climat-énergie du Grand Dijon, baptisé Illico² ; cette charte porte engagement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique et se traduira par des actions concrètes dans les domaines du logement ou du transport ;

- 6 au 9 mars : Dijon au Mipim à Cannes ; le Grand Dijon participe au Marché International des Professionnels de l'Immobilier, sur la Croisette ; c'est l'occasion de s'affirmer comme une capitale régionale dynamique, de se mesurer aux autres métropoles européennes et de présenter ses grands projets urbains (écoquartiers, zones d'activités économiques, équipements structurants, infrastructures de transport etc.) ;

- 16 juillet : Dijon, cité de la gastronomie ; sur le site de l'hôpital général, les services du Grand Dijon et de l'agence Dijon Développement, en partenariat avec l'architecte Anthony Béchu et le bureau d'études Horwath, ont élaboré le projet de la « Cité internationale de la gastronomie à Dijon » destinée à promouvoir le repas gastronomique des Français labellisé par l'Unesco en 2010 ;

- 1er septembre et 8 décembre : inauguration des deux lignes de tramway ; une nouvelle ère s'ouvre pour l'agglomération dijonnaise, dont les places et les avenues sont métamorphosées par le passage du tramway, de retour après 51 ans d'absence ; avec ce nouveau mode de transport, l'agglomération franchit un nouveau pas vers son ambition de devenir une référence écologique en France ; pour l'inauguration de la ligne T1, Dijon et Quetigny sont en liesse : 150 000 personnes embarquent à bord des nouvelles rames en deux jours ; dès le 3 septembre, la rue de la Liberté devient piétonne et les travaux d'embellissement débutent aussitôt ; puis le 8 décembre, autre journée historique, la ligne T2 rejoint le centre de Chenôve ;

- 19 septembre : Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux transports, visite la plateforme d'échanges multimodale (PEM) de la gare de Dijon-Ville, à l'occasion de la journée du transport public ; il découvre

les nouvelles installations (station de tramway, guichet combiné, passerelle vers la rue Mariotte, vélostation etc.) et souligne l'effort des collectivités locales et de la SNCF pour faciliter l'intermodalité ;

- 23 octobre : un million de nageurs à la piscine olympique ; la piscine olympique du Grand Dijon accueille son millionième baigneur à 13 heures ; le succès de cet équipement public, ouvert au public depuis le 2 mai 2010 et exploité par l'UCPA, ne se dément pas ;

- 31 août : le Zénith s'agrandit ; sept ans après son ouverture, la salle de spectacle fait l'objet de travaux qui permettent de porter sa capacité maximale de 8 000 à 9 000 places ; le Zénith de Dijon est désormais considéré comme le troisième plus grand de France ; un atout pour attirer grands concerts internationaux et comédie musicales ;

- décembre 2012 : un livre sur 100 programmes de logements à Dijon : la Ville de Dijon et le Grand Dijon publient un ouvrage consacré aux 100 programmes de logement les plus remarquables menés à Dijon depuis 2002 ; cette « bible » qui présente également les dix premiers écoquartiers en construction ou en projet, est éditée à 5 000 exemplaires et adressée à tous les acteurs de la construction.

Le rapport d'activités 2012 du Grand Dijon, dont un exemplaire a été remis à chacun des élus de la Ville, comporte une présentation de ses activités regroupées, outre la direction générale, en cinq pôles :

- éco-urbanisme et aménagement urbain,
- déplacements,
- environnement,
- politique de la ville et habitat,
- ressources.

En ce qui concerne le compte administratif 2012, tous budgets confondus et hors doubles comptes entre budgets, les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 443 424 156,43 €, les recettes réelles de l'exercice à 487 081 381,84 €, soit un solde excédentaire sur l'exercice de 43 657 225,41 €.

Les principales recettes sont les recettes fiscales - nouvelles recettes issues de la taxe professionnelle (82,3 M€), le versement « transport » (52,5 M€), les dotations de fonctionnement de l'État (51,8 M€), les subventions et participations - essentiellement des subventions reçues pour la réalisation du tramway (46,6 M€) - et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (20,1 M€).

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, 65,3 M€, soit 34,4 % du budget de fonctionnement, sont versés aux communes membres du Grand Dijon sous la forme de deux dotations : l'attribution de compensation de la taxe professionnelle, correspondant au montant de la taxe professionnelle perçue par les communes en 1999, avant le passage à la taxe professionnelle unique, et la dotation de solidarité communautaire, correspondant à un système de répartition et de péréquation entre les communes membres.

Les autres principaux postes de dépenses concernent le secteur des transports publics urbains (62,8 M€ soit 33,1 % du budget de fonctionnement) et celui de la collecte et du traitement des déchets (21,1 M€ soit 11,1 % du budget de fonctionnement).

Les dépenses d'équipement (travaux, acquisitions foncières, acquisitions de matériels, subventions d'équipement versées, etc.) se sont élevées à 184,1 M€.

Les principaux domaines et opérations d'investissement ont été les suivants :

- transports publics urbains : 144,6 M€, dont 138,4 M€ pour la réalisation du tramway et du centre de maintenance tramway / bus;

- développement économique : 0,7 M€ : dont 0,3 M€ pour l'aménagement du technopôle Agronov de Bretenière et 0,25 M€ pour la revitalisation du site Amora;

- équipements sportifs et culturels : 2 M€, dont :

- travaux d'extension du Zénith : 0,3 M€,
- travaux d'aménagement du stade Gaston Gérard : 0,5 M€
- fonds de concours aux communes (dont 0,9 M€ pour le Musée des Beaux-Arts);

- habitat et politique de la ville : 14 M€ : participation aux déficits d'opération pour la construction de logements sociaux, aide à la pierre, mise en oeuvre de la convention ANRU ;

- collecte et traitement des déchets : 5 M€ : optimisation du centre de tri, acquisition de matériel de collecte et travaux à l'usine d'incinération ;

- voirie : 10,1 M€, dont 8,1 M€ de participation au financement de la LINO;

- urbanisme : 5,8 M€, dont 3,5 M€ pour l'aménagement de l'esplanade Erasme, et 0,9 M€ pour le soutien financier à la réalisation de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au rapport d'activités et au compte administratif 2012 de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ